

Belgium-Tournai: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 112/2016 11/06/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Tournai

Postal address: Rue Saint-Martin 52

Town: Tournai

Postal code: 7500

Country: Belgium

Contact person: Cellule architecture de la fédération Wallonie-Bruxelles

For the attention of: Sabine Guisse

E-mail: sabine.guisse@cfwb.be

Telephone: +32 24133421

Additional information can be obtained from:

Official name: Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Postal address: Boulevard Léopold II, 44

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Contact person: cellule architecture de la Fédération Wallonie Bruxelles

For the attention of: Sabine Guisse

E-mail: sabine.guisse@cfwb.be

Telephone: +32 24133421

Internet address: <http://www.architecture.cfwb.be>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Postal address: Boulevard Léopold II, 44

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Contact person: cellule architecture de la Fédération Wallonie Bruxelles

For the attention of: Sabine Guisse

E-mail: sabine.guisse@cfwb.be

Telephone: +32 24133421

Internet address: <http://www.architecture.cfwb.be>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: cellule architecture de la Fédération Wallonie Bruxelles

Postal address: Boulevard Léopold II, 44

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Contact person: cellule architecture de la Fédération Wallonie Bruxelles

For the attention of: Sabine Guisse
E-mail: sabine.guisse@cfwb.be
Telephone: +32 24133421
Internet address: <http://www.architecture.cfwb.be>

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Official name: SRWT

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Official name: SNCB

Postal address: Rue de France 56

Town: Bruxelles

Postal code: 1060

Country: Belgium

Official name: Région Wallone

Postal address: Place Célestine 1

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Tournai — Désignation d'une équipe auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour le réaménagement, la revitalisation et le développement du site du plateau de la gare, de la place Crombez, de la rue Royale et de sa connexion au quartier cathédral UNESCO, dans le cadre du projet Smartcity. — Centrale de marché.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: 7500 Tournai Le projet devra s'inscrire dans le cadre d'un masterplan et pour partie dans le cadre d'un financement FEDER 2014-2020. A noter que deux arbres remarquables se situent dans le parc Crombez et que la Ville dispose d'un plan de mobilité actualisé depuis novembre 2015.

Divers documents utiles (masterplan, plans, levés topographiques, études préalables, ...) seront annexés au cahier des charges remis aux soumissionnaires à l'issue de la sélection qualitative.

NUTS code BE327 Arr. Tournai

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché vise à désigner une équipe d'auteurs de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour le réaménagement du site du plateau de la gare, de la place et du Parc Crombez, de la rue Royale et de sa connexion à l'Escaut (via les rues du Becquerelle et des jardins). Le projet s'inscrit dans le cadre d'un masterplan (qui sera annexé au cahier des charges) commandité par la SNCB et réalisé de façon collaborative avec les autres parties prenantes: SRWT, Région wallonne et Ville de Tournai en vue d'une intervention cohérente et intégrée sur les lieux. Il s'inscrit également pour majeure partie dans un financement FEDER prévoyant des aménagements dits « 2.0 » qui font basculer la Ville de Tournai vers une ère connectée, ambitieuse et dynamique sur les plans touristique et commercial.

L'intervention vise à redynamiser et à clarifier la connexion entre la gare et le cœur historique de la ville classé à l'UNESCO (quartier « cathédral »). Elle doit faire preuve d'attention à la qualité du séquençement du parcours au travers des milieux variés qui le composent, favoriser la mobilité alternative (mobilité douce, transports en commun, véhicules partagés, ...) et se faire le support de la diversité d'usages, d'animations et de développement d'une expérience de visite et d'une ambiance.

Les travaux incluent principalement: le réaménagement, la réorganisation et la refonte des espaces publics, en ce compris le mobilier urbain, ainsi que la construction d'une gare de bus et, sur le site de la gare ferroviaire, d'un parking. Est incluse également l'intégration de l'infrastructure nécessaire à l'implémentation ultérieure d'équipements « connectés » (bornes d'information, parking « intelligent », e-logistique, wi-fi, ...). Les connexions naturelles avec la gare SNCB seront également à travailler afin de sécuriser les traversées et fluidifier les flux piétons et vélos. Le traitement du plateau de la gare devra intégrer des fonctions servicielles (de type: mise à disposition de véhicules partagés, « clic & connect » — point relais permettant de récupérer des commandes faites en ligne, ...). Un travail majeur sera à réaliser sur la mixité des pratiques de déplacement, sur la cohérence des matériaux à utiliser, sur les interventions sur l'existant.

La conception devra tenir compte des développements ultérieurs (non inclus dans la mission) décrits dans la partie « vision à long terme » du masterplan. La mission inclut également un volet participatif visant les usagers des lieux ainsi que la formulation de recommandations en matière de facading et de remise en cohérence des linéaires commerciaux.

II.1.6. CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1.

Total quantity or scope

Les compétences requises pour ce marché sont: l'architecture, le paysage, la conception d'espaces publics, la participation, la stabilité, les techniques spéciales (intégrant une connaissance des techniques liées au concept de rue intelligente dite « connectée »), la PEB, l'acoustique, le design mobilier et le design signalétique. La prestation du coordinateur sécurité santé ne fait pas l'objet de la présente mission.

Il sera également demandé aux équipes de faire une proposition de collaboration avec un artiste pour l'intégration d'une œuvre d'art, en application du décret du 10.5.1984 relatif à l'intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments publics. Cette proposition sera à formuler au stade de l'attribution et il n'est donc pas requis des candidats qu'ils indiquent un artiste à ce stade-ci de la procédure. Le coût de l'œuvre et les honoraires de l'artiste ne sont pas compris dans l'enveloppe budgétaire mentionnée ci après.

Attention:

(1) Le présent marché est passé par l'intermédiaire d'une centrale de marchés (la Ville de Tournai) pour le compte de 3 autres entités: la SRWT, la SNCB et la Région wallonne.

(2) Les différents stades de la mission classique d'architecture (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, projet définitif, mise en concurrence, contrôle de l'exécution — en ce compris réception provisoire, décompte final et réception définitive) sont dénommés « STADES ». Ces stades doivent cependant bien être considérés comme des tranches au sens de la loi sur les marchés publics.

(3) Le marché est subdivisé en tranches:

— Tranche n°1 = tranche ferme: stade « esquisse commune »

— Tranches n°2 = 4 tranches conditionnelles pour le reste des stades, faisant l'objet de commandes séparées, assurées par chacune des 4 parties prenantes pour sa partie (mission liée à « sa » zone d'intervention). Chaque partenaire reprendra à partir de ce moment la maîtrise de l'exécution du marché pour « sa » partie. Un comité de pilotage commun assurera un suivi global de la mission afin d'en garantir la cohérence.

(4) Le budget des travaux est estimé, en première analyse, à 13.900.000 EUR, TVA et honoraires non compris. Les honoraires sont calculés comme suit:

— sur le premier stade (esquisse commune): forfait de 200.000 euros (HTVA)

— sur les stades suivants: sur la base d'un pourcentage forfaitaire, soit 9,5 % du montant total des travaux (décompte final), toutes disciplines confondues. Ce pourcentage est sujet à révision. Le montant des honoraires pour le premier stade « esquisse commune » est strictement forfaitisé à 200.000 euros, représentant 15 % de la mission. Pour les stades suivants, les honoraires restants représentent 85 % et leur montant est calculé en fonction de l'évolution, au cours de la mission, du montant estimé des travaux. Il n'y a donc pas de réévaluation ultérieure du montant forfaitaire alloué au stade « esquisse commune ».

(5) La répartition du budget travaux entre les différentes parties est estimée, en première analyse, comme suit: Ville: 5,65 Mio, SRWT: 3,6 Mio, Région wallonne: 0,75 Mio, SNCB: 3,9 Mio. Les investissements liés à la SRWT et à la Ville sont liés à la contrainte d'agendas budgétaires, ce qui implique que les commandes respectives des stades qui suivent l'esquisse commune seront activées sans délai. Dans le cas de la SNCB et de la Région wallonne, l'agenda et les budgets ne sont pas encore définitivement fixés. Pour la SNCB, par précaution, la valeur de la suite de la mission (au-delà de l'esquisse commune) — soit 314.925 EUR HTVA — est donc portée en option qui sera levée en fonction des disponibilités budgétaires. Estimated value excluding VAT: 1 007 500 EUR

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le cautionnement est constitué par stades regroupés en: 1. Esquisse commune; 2. avant-projet et permis d'urbanisme; 3. projet définitif et mise en concurrence; 4. contrôle de l'exécution et réceptions. Il représente 5 % du montant dû à chacun des 4 groupes de stades.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les modalités de l'article 160 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics sont d'application.

Le Pouvoir adjudicateur proposera le fractionnement des honoraires en stades dans le cahier des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

La sous-traitance ou les associations momentanées entre les membres de l'équipe sont admises. En cas d'association momentanée, les membres de celle-ci seront tenus de s'engager solidairement et de désigner celui d'entre eux qui les représentera vis-à-vis du Pouvoir adjudicateur; ce représentant sera l'auteur de projet architecte et le pilote de l'équipe candidate. Une déclaration d'intention signée par toutes les parties doit être jointe au dossier de candidature. Cet engagement implique que chaque membre de l'association momentanée devient mandataire de l'équipe candidate.

A l'exception des architectes, un opérateur économique peut faire partie de plusieurs équipes d'auteurs de projet en qualité de sous-traitant. Sans préjudice du point précédent, un opérateur économique ne peut être candidat (mandataire direct ou associé dans l'association momentanée) que pour une seule équipe.

Un même bureau de paysage peut faire partie de plusieurs équipes candidates. Cependant, au vu de la compétence « paysage » particulièrement relevante au sein de la présente mission, il est précisé qu'un même bureau de paysage ne pourra faire partie que d'une seule équipe sélectionnée. Cela signifie qu'au terme de la réunion de jury de sélection qualitative, le Jury proposera au Pouvoir adjudicateur une sélection d'équipes associant chacune un paysagiste différent.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — Concernant la situation personnelle des opérateurs économiques:

L'article 61 § 1er de l'arrêté royal du 15 juillet 2011 (relatif à la participation à une organisation criminelle, la corruption, la fraude et le blanchiment de capitaux) est applicable de plein droit à

la présente procédure. Relativement à l'article 61 § 2, les situations d'exclusion retenues pour ce marché sont: être en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale, avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes mais également ne pas être en état ou en cours de procédure de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

Le(s) mandataire(s) joindr(a)ont à leur/son dossier de candidature, une déclaration sur l'honneur attesta(nt) qu'il(s) ne se trouve(nt) pas dans l'une des situations d'exclusion décrites dans le paragraphe précédent.

ATTENTION: pour rappel, une fausse déclaration sur l'honneur expose à des poursuites pénales et risque de mettre en difficulté toute la procédure.

Le Pouvoir adjudicateur vérifiera la situation des candidats proposés à la sélection soit directement en consultant les bases de données du Fédéral ou l'application Digiflow, soit, quand cette vérification préalable ne peut s'effectuer, en demandant au candidat de lui communiquer les attestations requises par la réglementation.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'inviter les candidats ou les soumissionnaires à compléter ou à expliciter les renseignements et documents concernés et, à quelque stade que ce soit de la procédure de passation, de s'informer, par tous moyens qu'il juge utiles, de la situation de tout soumissionnaire. La situation de l'équipe la mieux classée au terme de la procédure sera nécessairement revérifiée avant l'attribution du marché.

— Concernant les exigences relatives à l'inscription au registre de la profession:

Le pilote de l'équipe (tel que défini au point III.1.3) joindra à son dossier de candidature la preuve de son inscription à un Ordre professionnel d'architectes ou un agrément à exercer cette profession dans son pays d'origine.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le(s) mandataire(s) joindra(ont) à leur dossier de candidature la preuve de la souscription à une assurance de responsabilité professionnelle auprès d'un organisme assureur présentant toutes les garanties de faisabilité et attestant que le(s) mandataire(s) est (sont) assurable(s), ensemble pour la mission portant sur un dossier d'un montant minimum équivalent au montant de travaux, soit 13.900.000 euros HTVA. (article 67 de la loi du 15 juillet 2011).

Minimum level(s) of standards possibly required: La preuve d'une assurance couvrant les risques professionnels pour la mission portant sur un dossier d'un montant minimum équivalent au montant de travaux, soit 13,9 millions HTVA.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Par l'application combinée des articles 68 et 72 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011, l'équipe candidate devra fournir:

Le dossier de candidature contiendra, suite aux diverses attestations et déclarations précitées, les éléments de capacité technique présentés dans l'ordre et selon la structure suivants:

[1] Une note expliquant ses motivations à présenter sa candidature en faisant valoir comment l'équipe entend mettre en œuvre son savoir faire compte tenu de la programmation prévue pour le lieu, du contexte existant, des contraintes et enjeux (maximum une page A4, éventuels visuels inclus, texte de maximum 4000 signes espaces compris)

[2] Une note où le candidat expliquera comment il a composé l'équipe, pourquoi il envisage de travailler, le cas échéant, en association et/ou avec ces sous-traitants, en quoi ils ont une vision commune des enjeux du projet dont question ici, et en quoi ils se complètent (maximum une page A4, éventuels visuels inclus, texte de maximum 4000 signes espaces compris)

[3] — Une liste définissant le rôle (compétence(s) assumée(s) — voir section II.2.1) de chaque membre dans l'équipe auteur de projet mise en place, ainsi que son statut au sein de l'équipe (mandataire ou sous-traitant); cette liste reprendra aussi pour le(s) mandataire(s) le numéro de TVA ainsi que les coordonnées: mail, adresse postale et téléphone; enfin, la liste mentionnera succinctement la qualification professionnelle des différents membres du personnel chargé de l'exécution du service, leurs compétences spécifiques ou formations complémentaires (une page A4)

— Uniquement pour le(s) bureau(x) d'architecture et de paysage, la liste des projets en cours avec le planning prévisionnel.

— Uniquement pour le(s) bureau(x) d'architecture et de paysage, le cas échéant, la liste des prix reçus et/ou des publications dont son (leur) travail a fait l'objet.

— Pour chaque opérateur économique, un document reprenant les principales missions pouvant constituer des références, construites ou non, avec, au minimum, leur date de réalisation (le cas échéant), leur destinataire, le type de maîtrise d'œuvre (association momentanée, sous-traitance, collaboration extérieure, etc.), leur montant, la précision du type d'intervention (rénovation, nouvelle construction, etc.) et du statut du projet (réalisé, en chantier, concours non remporté, etc.).

[4] La présentation détaillée de trois références pertinentes (construites ou non) au cours des cinq dernières années. Ces trois références seront issues des productions de tous les membres de l'équipe confondus.

ATTENTION: L'équipe candidate ne remettant pas ces 3 références respectant les termes précités se verra exclue. Si plus de 3 références sont présentées, le Pouvoir adjudicateur sélectionnera les 3 premières références, dans l'ordre du dossier, sans distinction de pertinence.

La présentation de chaque référence tiendra sur 3 pages A4 maximum (texte et visuels) et se fera uniquement à l'aide des documents suivants:

Par référence:

— un texte introductif justifiant la pertinence de la référence par rapport à l'objet du marché (max 300 signes espaces compris);

— photos et/ou dessins, plans, croquis (max 6) permettant de juger la qualité de la référence présentée;

— une note d'une demi-page (max 2000 signes, espaces compris) présentant le parti architectural du projet, la façon dont les problématiques énergétique et environnementale ont le cas échéant été intégrées au projet, les solutions techniques originales, le rôle du (ou des) prestataire(s) de la référence, le statut du projet (réalisé, en chantier, concours non remporté, etc.), la surface plancher, le budget et les moyens humains mis en œuvre; l'indication des montants de l'estimation et, le cas échéant, de l'adjudication et du décompte final, éventuellement accompagnée d'une note justificative. Les dates suivantes (le cas échéant), au minimum devront être renseignées: lancement du marché de services, début et fin des études, début et fin du chantier.

ATTENTION:

[5] Un CD-ROM ou autre support informatique contenant une version numérique en qualité d'impression de l'ensemble des documents décrits aux points [1] à [4] de cette section.

ATTENTION: il ne sera pas tenu compte du texte ou des pages excédentaires par rapport aux quantités prescrites; l'ajout de tout document supplémentaire de type CV, diplôme, moyens techniques du bureau, ... est proscrit.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le pilote de l'équipe doit être inscrit à un Ordre professionnel d'architectes ou titulaire d'un agrément à exercer cette profession dans son pays d'origine.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: L'exécution du service est réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 3: and Maximum number 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Les offres seront constituées d'une pré-esquisse rendant compte des propositions paysagères, architecturales, fonctionnelles et conceptuelles formulées par les candidats retenus. Leur qualité sera évaluée par un jury dont la composition est précisée en VI.3. Ces offres faisant l'objet d'un dédommagement, le nombre de candidats invités à remettre offre est limité. La qualité d'une candidature sera évaluée par le même Jury que celui qui procèdera à l'évaluation des offres. Le respect des consignes du présent avis ainsi que la clarté du dossier de candidature seront également appréciés.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated yes

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

Ville de Tournai-PM Tournai -001-F02_0

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Prior information notice

Notice number in the OJ S: [2016/S 087-153986](#) of 4.5.2016

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 6.9.2016 - 00:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

7.9.2016 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: yes

Identification of the project: Smartcity.

VI.3. Additional information

[1] Le dossier de candidature doit être établi en 2 exemplaires. L'un des exemplaires portera la mention « ORIGINAL » et l'autre la mention « COPIE ». La copie sera présenté(e) sous forme non reliée, glissée dans un classeur. En cas de contradiction entre les exemplaires, celui réputé original fait foi;

[2] L'ensemble des documents composant le dossier de candidature doivent être au format A4.

[3] La procédure se déroule en deux temps: 1) Sélection qualitative: sélection de 3 à 5 candidats sur base du dossier de candidature; ces derniers sont invités à remettre offre; 2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale.

[4] Le Cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre.

[5] Le pouvoir adjudicateur sera assisté dans ses choix par un Jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs au Pouvoir adjudicateur, ainsi que de représentants des autres parties prenantes. Il inclura des représentants de la Ville de Tournai et de la Région wallonne — en ce compris des services de l'Urbanisme, de la SRWT, de la SNCB, mais également des représentants du TEC Hainaut, de la Cellule architecture et de l'Agence de Développement Territorial IDETA ainsi que 4 experts extérieurs.

[6] Chaque équipe auteur de projet sélectionnée ayant remis une offre complète et régulière conformément au Cahier des charges et l'ayant défendue devant le Jury recevra un dédommagement forfaitaire de 15.000 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également

versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus.

Valeur estimée hors TVA (esquisse commune comprise, option SNCB non comprise)

Durée: pour les travaux couverts par le FEDER: la commande des travaux devra être effectuée courant 2018 et leur achèvement pour fin 2020

Le cahier des charges régissant le marché sera envoyé (et ce gratuitement) uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

Body responsible for mediation procedures

Official name: Néant

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — référé administratif: requête introduite le plus rapidement possible;

— demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

8.6.2016